



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 18 Septembre 2013

Date de la convocation 10 Septembre 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Peyral à PERET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, M.BAUDAILLER Jean-Louis, CEYRAS : M.CERET Hugues, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme CAZALET Claude, M.GALTIER René, Mme DELEUZE Elisabeth, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, Madame DJUROVIC Aleksandra, M.BAUDOT Bernard, PERET : M. BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.TOLOS Joseph M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.LACROIX Jean-Claude à M. CAZORLA Alain Mme GUERRE Marie-Hélène à M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDELET Serge à M.GARROFÉ Gilbert, M.SANMARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.MARULAZ Gilbert à M.ESTEVE Bernard, M.MONTAGNE Jacques à M. BILHAC Christian, Mme DELMAS Louisiane à M.RODRIGUEZ Joseph, M.VALENTINI Gérald à M.COSTE Bernard,</p>

Objet : Office de tourisme – Visites guidées - Fixation des tarifs 2014.

Monsieur BRUN propose aux membres du conseil communautaire de fixer les tarifs des visites guidées de l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 selon les conditions ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20131029-2013-09-18-22-a-DE
Date de télétransmission : 29/10/2013
Date de réception préfecture : 29/10/2013

Visites guidées du Clermontais
Tarifs Groupes

NOMBRE DE PARTICIPANTS	TARIFS
Groupe jusqu'à 20 personnes	Forfait : de 50€ passe à 80€
Groupe de 21 à 50 personnes	Forfait : de 100€ passe à 130€
Scolaires et étudiants (max 50 personnes) hors Clermontais	Forfait : 60€ reste inchangé
Gratuité : chauffeur, accompagnateur	
Dimanche et jours fériés	Majoration journalière passe de 15€ à 30€
Accompagnement à la journée	Forfait : 40€

Gratuité aux Maisons de Retraite et scolaires tous confondus du territoire du Clermontais.

Les visites de groupe se feront toute l'année sur demande.

Visites du Clermontais
Tarifs Individuels

Tarifs individuels (groupe de 4 adultes minimum):

Adultes : 4€

Enfants à partir de 12 ans : passe de 4€ à 3€

Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 3€

Gratuité pour les détenteurs du pass pro tourisme, et d'une carte de personne à mobilité réduite.

Tarifs pour une visite thématique :

Adultes : passe de 8€ à 6€

Enfants à partir de 12 ans : passe de 4€ à 3€

Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : passe de 4€ à 3€

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur BRUN , et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs des visites guidées de l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.

